

Attribution de temps

Chambre au lieu d'occuper le fauteuil, je suis persuadé que vous vous lèveriez vous aussi, madame la Présidente, pour protester contre cet abus de la majorité, contre ce déni de la liberté de parole. C'est ce qu'ont fait les conservateurs quand ils siégeaient dans l'opposition sur des sujets parfois beaucoup moins importants. Si certains d'entre eux avaient l'honnêteté intellectuelle de se lever pour dire ce qu'ils pensent, je suis persuadé qu'ils diraient aujourd'hui la même chose qu'il y a sept ou huit ans.

M. Tobin: J'invoque le Règlement, madame la Présidente, étant donné ce qu'a dit le député qui vient de parler, et étant donné que le député de Simcoe-Sud (M. Stewart) est présent à la Chambre, je voudrais proposer:

Que le député de Simcoe-Sud soit maintenant entendu.

M. Rodriguez: Je l'appuie.

M. Hawkes: J'invoque le Règlement, madame la Présidente. Je crois que vous trouverez le consentement unanime pour que le député de Simcoe-Sud (M. Stewart) prenne la parole.

Des voix: Bravo!

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le député de Simcoe-Sud (M. Stewart) veut-il prendre la parole?

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Merci, madame la Présidente. Je pense que tous les Canadiens savent très bien ce qui se passe depuis des semaines et même des mois à la Chambre où nous observons des tactiques d'obstruction. Le fait est que les projets de loi importants émanant de notre parti ne sont pas du genre de ceux dont je parlais à cette époque. Absolument pas.

M. Tobin: Vous devenez cramois.

M. Stewart: Pas autant que votre cravate. Êtes-vous un cousin de David Peterson?

Notre gouvernement a proposé davantage de bons projets de loi en trois ans et demi que la Chambre n'en a vu dans toute son histoire. Il y a à l'heure actuelle une accumulation des projets de loi les plus importants jamais vus au Canada. Nous croyons au système de libre-entreprise. Nous croyons qu'Air Canada peut être bien exploitée dans un système de libre-entreprise. Elle le sera d'ailleurs, que les socialistes le veulent ou pas.

Il arrive qu'il soit nécessaire de limiter le temps attribué au débat. Ce n'était pas le cas lorsque j'ai fait cette déclaration. Le gouvernement actuel s'efforce d'instaurer durant les prochains mois les programmes qu'il avait promis aux Canadiens. Nous allons tenir notre promesse en dépit de l'obstruction.

M. Hawkes: J'invoque le Règlement, madame la Présidente; le gouvernement voudrait pouvoir remercier l'opposition de sa générosité en présentant un orateur de plus, mais je crois que je suis le prochain.

M. Nystrom: Non, il faut alterner.

M. Gauthier: Vous avez eu votre tour. C'est au nôtre.

M. Tobin: J'invoque le Règlement, madame la Présidente. Si vous me donnez la parole dans le cadre du débat, je vais poursuivre mon discours. Sinon, j'invoque le Règlement parce que le député a parlé et que c'est notre tour.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le député de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin) a la parole pour le débat.

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Madame la Présidente, je trouve fascinant qu'un député qui, il y a six ou sept ans, se lançait dans d'interminables tirades sur le principe de la démocratie parlementaire, qui parlait avec véhémence, avec passion et qui critiquait avec une ardeur viscérale ce geste cruel, antiréglementaire, antidémocratique, ce genre de motion, n'ait pu parler que pendant une ou deux minutes pour défendre le gouvernement actuel. Il y a quelques années, il fallait l'arrêter. On devait appeler le sergent d'armes pour l'obliger à se rasseoir parce qu'il disait qu'il allait mener la lutte pour la démocratie, pour empêcher que l'on présente à la Chambre des communes une motion aussi répugnante et aussi terrible. Je n'ai jamais vu un député ravalé ses paroles à ce point-là. C'est tragique non seulement pour la démocratie, mais pour le député qui est toujours là sept ans plus tard, presque jour pour jour, quand le gouvernement propose une motion analogue. Étant donné qu'il risque de se faire rappeler à l'ordre par les ministériels, il doit ravalé ses paroles.

Je sympathise avec lui, après avoir été témoin du spectacle d'un homme qui s'effondre devant nous, qui est forcé de ravalé ses paroles, de renier ce qu'il a défendu sept ans auparavant. Je lui demande de m'excuser de l'avoir même forcé à intervenir aujourd'hui.

La triste réalité, c'est que le député de Simcoe-Sud (M. Stewart), qui a réussi à balbutier quelques mots, afin de tenter de justifier sa position, est attaqué à la Chambre aujourd'hui de façon injuste. Il siège à côté de son collègue, rouge d'embarras. Il ressemble au petit renne au nez rouge et les gens de tous les pays sont témoins de son embarras. Ce qui est déplorable, c'est que bon nombre de ses collègues ont tenu le même discours, mais ils n'ont pas eu la malchance aujourd'hui d'être la cible d'attaques.

Qu'a donc dit le député? Il a déclaré qu'il était en faveur de ce projet de loi. Il appuie le gouvernement. Il souscrit à la mesure tendant à imposer l'attribution de temps. Les murs de notre merveilleuse institution démocratique résonnent déjà du fruit de la canonnière qui va venir nous faire taire. Qu'a donc dit le député à l'époque? Il a déclaré ceci:

Si nous perdons la liberté de parole de la même façon que nous avons commencé à perdre notre liberté d'action dans le secteur économique, comme l'a fait Petrofina, nous perdrons notre liberté individuelle, car c'est ce qui arrive quand vous perdez votre liberté économique. Si nous perdons la liberté de parole en nous faisant imposer la clôture, si nous perdons le droit de nous opposer, le droit de critiquer, le droit de regard sur les affaires de l'État et les comptes publics, pourquoi alors siéger à la Chambre des communes?